



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Programme et Équipement Prioritaire de Recherche Santé des Femmes, Santé des Couples

« Appel à Candidatures pour la constitution de consortia de recherche sur l'Infertilité et l'Endométriose »

FAQ

Est-il nécessaire de répondre sous forme d'un groupe de plusieurs équipes ?

Non. Au contraire, le dépôt d'une lettre d'intention par une équipe seule est le format généralement attendu. Voir aussi la FAQ suivante. Il est en revanche important de décrire dans la lettre d'intention (§7) les partenaires/expertises que vous voudriez voir présentes dans le consortium final, qui seront importantes pour votre projet. Il n'est pas nécessaire de citer nominativement des équipes.

L'évaluation procède-t-elle différemment selon que la lettre d'intention est déposée par une équipe seule ou un groupe d'équipes ?

Non, mais comme indiqué le jury peut décider de ne retenir qu'une ou plusieurs des équipes du groupe constitué.

Faut-il obligatoirement cocher plusieurs groupes de challenges si la lettre d'intention est déposée par plus d'une équipe ?

La réponse générique est oui. Cependant, dans le cas d'une lettre d'intention soumise par plusieurs équipes incluant une ou deux équipes partenaires jusqu'alors non spécialisées dans le domaine de l'infertilité ou de l'endométriose qui apportent une nouvelle expertise cruciale, il est possible de ne cocher qu'un seul groupe de challenges, sous réserve d'une argumentation précise dans le projet.

Faut-il être chef d'équipe au sens administratif pour candidater ?

Non. Par équipe il est entendu ici une équipe-projet. Cette équipe-projet doit cependant être constituée uniquement de membres d'une même unité de recherche*. Décrivez votre rôle et les ressources humaines disponibles sous votre responsabilité pour le projet proposé.

* La situation des SHS est particulière car dans certains cas, il n'y a pas d'équipe constituée sur l'un des deux thèmes retenus dans un même laboratoire.. Dans ce cas, il est admissible que l'équipe-projet soit composée de personnels appartenant à des laboratoires différents.

Le/la coordinateur.trice doit-il.elle avoir un poste stable ?

Oui. Bien que cela ne soit pas directement mentionné dans le texte de l'AAC, il est implicite que le/la coordinateur.trice de chaque équipe partenaire doive occuper un poste stable, et qu'il.elle soit en mesure de mener le projet à son terme (pas de départ en retraite dans l'intervalle). En effet, les projets sont prévus pour une durée de 5 ans sans compter la période de dépôt/évaluation.

La lettre d'intention peut-elle être rédigée en français ?

Non. Les lettres d'intention seront analysées par un jury international et doivent être rédigées en anglais.



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Que faire si le projet que je veux déposer ne semble pas appartenir à la liste des challenges ?

La liste de challenges n'est pas exhaustive. Justifiez pourquoi votre projet est pertinent dans le cadre de cet appel à candidatures.

Faut-il indiquer un budget ?

Ce n'est pas nécessaire à ce stade. Le budget sera ventilé une fois les consortia constitués.

Est-il possible d'indiquer comme partenaire un collaborateur étranger ?

Un collaborateur étranger ne pourra pas être formellement membre d'un consortium, et ne pourra pas recevoir directement de financement dans le cadre de cet AAC. Cependant, si cette collaboration est stratégique et/ou garantit la faisabilité de votre projet, vous pouvez la mentionner dans le résumé de la contribution au consortium.

Est-il possible d'indiquer comme partenaire un industriel ?

Un industriel ne pourra pas être formellement membre d'un consortium, et ne pourra pas recevoir directement de financement dans le cadre de cet AAC. Cependant, si cette collaboration est stratégique et/ou garantit la faisabilité de votre projet, vous pouvez la mentionner dans le résumé de la contribution au consortium. Vous aurez aussi toute latitude pour payer des prestations à un industriel dans le cadre du programme.

Est-il possible de déposer deux lettres d'intention pour deux projets distincts ?

Non. Un chercheur ne peut déposer qu'une seule lettre d'intention en son nom dans le cadre de cet appel à candidatures.